

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 02 juillet 2024**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Françoise KOELL

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 27 juin 2024

Conseillers présents : 11

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 7

Membres absents excusés : Mmes et MM. Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Carole PEYNET, Caroline WAGENTRUTZ.

Procuration : 1

Membre absent ayant donné procuration :

- Mme Monique DELL à Mme Corinne WEBER.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**Délibération n° COMM20240603****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 02/07/2024**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.**• Devis signés :**

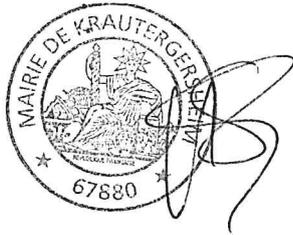
- devis COCYCLIQUE – Mission d'étude de faisabilité pour la création d'aménagements de sécurité en entrée du village pour un montant H.T. de 2 260,00 €
- devis SIEHR – Isolation des combles de la Maison des Associations pour un montant H.T. de 3 034,80 €
- devis SARL LEDERMANN – Engazonnement à l'école pour un montant H.T. de 2 150,00 €
- devis SKY FIRE PAINTING SAS – Fourniture et installation du feu d'artifices pour un montant H.T. de 1665,00 €
- devis VOEGEL – Abattage de 2 acacias à l'aire de jeux pour un montant H.T. de 1500 €
- devis BERGER LEVRAULT – Installation progiciels pour un montant H.T. de 770,00 €

• Indemnisation de sinistres :

- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre sur bac à fleurs le long de la Mairie d'un montant de 274,00 €,

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 04 juillet 2024

Le Maire, René HOELT



La Secrétaire de séance, Françoise KOELL

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>